

DISCOURS DU REV. PERE J. DITO, O.P. PRESIDENT DU B.C.I.R.T.
(prononcé à une réunion spéciale de ^{la direction générale} ~~Conseil~~ de l'Action Catholique Italienne, tenue
à Rome le 28 mars 1945)

L'orthodoxie et la fermeté des catholiques sont les pierres angulaires du Bureau Catholique Internationale de Radiodiffusion et de Télévision.

La Sainte Eglise Catholique et Apostolique doit combattre l'infidélité moderne et la dégénérescence des moeurs. L'Eglise est de tous les temps, donc du nôtre.

Il lui faut profiter des moyens que la bonté de Dieu et l'ingéniosité des hommes mettent à sa disposition. La Radio et la Télévision, comme complément presque indispensable de la radio, sont des moyens dont l'apostolat moderne peut se servir d'une manière merveilleuse. Et en effet, les catholiques ne se sont laissés arrêter, et ont étudié les problèmes soulevés par la radio et la Télévision, et ont fondé en 1928 le B.C.I.R.T.

Le capital du B.C.I.R.T est surtout l'expérience. Dans de nombreux pays, que j'ai visités, avant et pendant la guerre, j'ai constaté que les catholiques étaient impatients de traduire leur conception de la vie par la radio en influençant ou en participant aux programmes radiodiffusés. Les congrès et les réunions internationales à Munich, Zürich, Düsseldorf, Bruxelles, Prague, Poznan, Rome, Vienne, Budapest, Paris permettaient de gagner de nombreux adhérents à la cause de l'apostolat radiophonique et furent précédés et suivis par multiples articles dans la presse mondiale.

A mon avis les possibilités de l'avenir peuvent être considérées avec optimisme. En effet la revivification de l'esprit démocratique permettra de faire représenter dans le domaine de la radiophonie et de télévision l'influence catholique comme élément important de la reconstruction de la société nationale et internationale.

Les expériences, faites à Londres, ont prouvé que les hommes d'état sont plus sensibles qu'avant la guerre aux suggestions des organisations, qui représentent les forces spirituelles et morales du Catholicisme.

J'ose espérer qu'avec un appui renouvelé du Saint Père notre Bureau pourra achever l'oeuvre et encourager tous ses collaborateurs à intensifier ou reprendre leur travail.

C'est pourquoi je suis heureux aujourd'hui de pouvoir adresser la parole au centre de la chrétienté à vous et de pouvoir vous partir de ce qui me semble réalisable. Et j'o-

se le faire à plus forte raison après les diverses conférences que j'ai eu avec les dirigeants de votre Action Catholique.

Avant tout je voudrais vous donner un aperçu général des relations 1) entre l'état et la Radio, 2) entre les catholiques et la Radio.

Ensuite nous pouvons examiner comment l'influence des catholiques en Italie en concernant la Radio pourra se faire valoir au mieux

1) L'Etat et la Radio.

Les droits de l'Etat en matière de réglementation radiophonique peuvent faire objet de discussions. Mais ils sont un fait. Ils sont justifiables, on peut les baser sur le bien commun, l'utilité publique, sur la nécessité des bonnes mœurs, etc.

De là une nécessité d'une convention internationale. Chaque poste émetteur doit pouvoir disposer d'une longueur d'onde. L'attribution de cette longueur d'onde nécessite le recours à une convention internationale, qui a réparti les longueurs d'onde aux différents pays.

Les manières d'exploitation de la radio sont les suivantes:

a) L'Etat exploite lui-même la radio intégralement ou partiellement.

Intégralement: les émetteurs appartiennent à l'Etat qui organise lui-même les émissions. Selon la doctrine catholique l'Etat n'a pas la tâche de former les esprits et nous devons combattre toutes les tentatives d'étatisation de la radio.

Partiellement: les émetteurs appartiennent à l'Etat, mais des sociétés organisent les émissions. Ces sociétés peuvent être ou privées, ou publiques, ou semi-publiques. Ces sociétés louent ou en concèdent gratuitement l'usage des émetteurs. En Hollande p.e. les postes émetteurs sont la propriété conjointe de l'Etat et des sociétés d'auditeurs, mais ce sont les dernières qui organisent les émissions.

b) L'Etat n'exploite pas lui-même la radio.

Dans ce cas il y a deux manières:

1) L'Etat concède aux sociétés le droit de construire les émetteurs et d'organiser les émissions. Les modalités d'applications sont nombreuses: p.e. des sociétés privées, comme en Amérique: une société d'inté-

- rét public fondée par l'Etat, mais autonome comme en Belgique, etc.
- 2) Les sociétés privées, propriétaires des émetteurs confient elles-mêmes les émissions à d'autres sociétés privées.

Voilà en peu de mots un aperçu de la relation: l'Etat et la radio.

2) Les relations des catholiques et la radio.

Nous allons examiner maintenant de quelle manière les catholiques peuvent exercer leur influence dans les différents régimes dont nous venons de parler.

a) L'Etat exploite lui-même intégralement:

Dans ce cas les émissions dépendent entièrement de l'Etat. Les catholiques exercent leur influence par l'opinion publique et par représentation dans le gouvernement ou à la tête du département ministériel intéressé. Il semble clair que l'Italie démocratique ne voudra pas ce monopole d'Etat.

b) L'Etat exploite lui-même partiellement:

Dans ce cas l'influence des catholiques se manifeste différemment selon les modalités de constitution de la société exploitante. (p.e. société purement catholique ou mixte). Il est aussi possible que l'état confie l'organisation des émissions à plusieurs sociétés. Cette formule semble la meilleure pour l'Italie démocratique.

c) L'Etat n'exploite pas lui-même, mais concède aux sociétés le droit tant de construire les émetteurs que d'organiser les émissions. Les catholiques s'efforcent de se faire agréer comme émetteurs. S'ils n'y parviennent pas, ils s'efforcent d'exercer leur influence au sein de la société agréée.

d) L'Etat n'exploite pas lui-même, mais les sociétés privées, propriétaires des émetteurs, confient elles-mêmes les émissions à d'autres sociétés privées. Dans ce cas les catholiques signent tous accords utiles avec les sociétés concessionnaires. Les associations d'auditeurs catholiques: 1) ou bien prennent à leur charge la location des heures d'émissions, les cachets des artistes, etc.

2) ou bien une partie des frais seulement

3) ou bien reçoivent une rémunération pour leur apport des programmes

Ceci semble être la situation provisoire en Italie en ce moment. L'Etat n'exploite pas lui-même, mais a concédé à une société privée anonyme le droit tant de construire les émetteurs que d'organiser les émissions. Cette société, in casu le R.A.I., n'est pas une

société catholique. C'est pourquoi les catholiques à présent s'efforcent d'exercer leur influence au sein du R.A.I. Comme les représentants du Centro Cattolico Radiofonico m'ont raconté, vous n'êtes pas et vous ne pouvez pas être contents avec le minimum d'influence que vous possédez maintenant. C'est aussi votre intention d'améliorer la situation et de tâcher vous assurer plus ^{d'}influence.

Je me permets de vous proposer le suivant. Pour vous assurer une influence qui répond aux besoins du peuple italien et au but de l'Action Catholique, il faut que le Centro Cattolico Radiofonico envisage la formation d'une Société catholique italienne des auditeurs de la radio. Les catholiques italiens, convaincus de la grande importance de la radio, ne manqueront pas d'être enthousiastes quand on leur repliquera les buts de cette société:

- a) but immédiat: d'assurer à la pensée catholique et à la vie catholique la place qui leur revient dans les programmes de la société existante.
- b) but à longue ^{éch.} échéance: de fonder une station radiophonique italienne ou un réseau de stations où toute l'atmosphère sera pénétré des traditions authentiques du pays.

Ces buts sont réalisables, si l'Action Catholique par le canal de toutes ses sections fait l'éducation radiophonique de ses membres et s'efforce par une activité de presse et de publicité constante à exiger la représentation réelle des masses catholiques dans les ondes. Il faut évidemment que cette propagande soit accompagnée d'un effort financier qui doit être basé sur l'inscription de quelques centaines de milliers de membres, payants p.e. de dix à cinquante liras par an.

Techniquement l'apostolat par la radio comporte deux techniques différentes:

- a) l'utilisation de conférences de nouvelles, de reportage, et de l'actualité en général pour faire pénétrer les idées religieuses dans l'opinion publique
- b) l'utilisation de l'art radiophonique spécifique, surtout des œuvres radiophoniques de chant et musique.

Qu'il me soit permis de faire remarquer à ce sujet, que techniquement le Centro Cattolico Radiofonico n'a aucun élément spectaculaire et doit être coordonné plutôt avec le centre respectif de presse, tandis que les centres de cinéma et de théâtre utilisent les moyens spectaculaires. Un accord international de coordination a donc été fait entre R.C.I.R.T. et Intercip. (Union internationale des centres d'Information pro Deo, Le Père

Morlion vous communiquera tout à l'heure les lignes générales de cette coordination.

Cette société des auditeurs catholiques de la radio serait d'une immense importance pour mettre le peuple catholique italien à même de se développer au point de vue culturel et apostolique. Le temps est venu où les catholiques doivent abandonner leur passivité sous peine de rester à l'arrière-garde. Le période d'enthousiasme catholique pour la radio est terminé. Nous sommes dans une période de travail. L'affirmation de nos droits sur les ondes ne suffit pas, il faut travailler pour avoir droit aux droits, pour avoir la place juste dans les ondes.

Les dirigeants de la radiophonie et les auditeurs exigent que la radio reflète la vie; la radio doit refléter la vie. Les catholiques diront: toute la vie. Donc la radio doit reconnaître le fait du christianisme, qui pénètre toutes les couches de la population.

Nous demandons des émissions catholiques. On nous répond: dans la radio on doit sauvegarder la neutralité. C'est au nom de cette neutralité qu'on n'admet pas souvent les catholiques. Au nom de la neutralité, on contraint des milliers d'auditeurs catholiques paisibles et payant leur taxe, de catholiques bons et conscients à étendre toute la journée et une bonne partie de la nuit une propagande étatiste, ou libérale, ou laïque, une musique plus ou moins stupide. Tout pour la neutralité! La neutralité de la radio mérite elle-même d'être étudiée à fond. Nous devons chercher quel doit être la position catholique envers la radio qui se dit "neutre" et regarde la vie catholique comme non existante, n'ayant pas droit au micro.

Est-il y a une incompatibilité du catholicisme avec la radio? Est-ce que le génie de la radiophonie est compatible avec le catholicisme? La vie elle-même, une grande quantité d'expériences toutes pratiques ont démontré que la vie catholique est radiogénique, que l'apport catholique dans la radiophonie est un enrichissement pour la radio.

Veillez retenir cette constatation, mais veillez aussi vous souvenir d'une autre constatation: nous devons bien connaître les limites et les possibilités de la présentation radiophonique, nous devons avoir une mesure dans les émissions catholiques.

Quand on parle des émissions catholiques par la radio, beaucoup pensent à des émissions de la messe de l'église. Il y a beaucoup d'organisations qui accordent volontiers des émissions et ne veulent pas nous permettre l'usage du micro pour les autres auditions. Fêter les Pâques à la radio, ce n'est pas nécessairement s'en tenir à des offices religieux et des lectures spirituelles. Pour les jeunes catholiques, qui s'intéressent tant à

la liturgie s'ouvrant ici de grandes possibilités à la recherche des nouvelles formes de présentation de la liturgie catholique et des autres manifestations de la vie catholique par la radio.

Je dois vous dire ici, après quinze années de travail dans la radio, que cette recherche de nouvelles formes pour présenter la pensée catholique sur les ondes est très passionnante et qu'elle fait beaucoup de bien aux âmes des auditeurs, tous sans aucune distinction de classe et de religion. Nous devons rechercher les meilleures formes pour présenter aux auditeurs la littérature catholique, la science, le théâtre catholique, l'art, le cinéma.

Dans la tactique catholique dans la radio, c'est une chose très importante d'agir avec mesure dans ces choses. Les gens achètent la radio pour avoir chez soi de la musique et du délassement. Mais la radio qui deviendrait une boîte à musique, une sorte de gramophone perpétuel serait une chose odieuse. Etudier les formes de l'action par la radio, faire des propositions, faire de la critique - voilà les choses pratiques, qu'on peut discuter et propager dans la presse.

Quoi qu'il en soit, il s'ouvre un vaste terrain de travail, indiquant clairement, comme est énorme et importante la tâche qu'incombe à la société catholique des auditeurs. Je me permets de proposer les principes suivants pour la transmission des offices religieux, des sermons et des conférences religieuses, qu'on pourrait obtenir de la R.A.I. par des tractations constantes, appuyées par une campagne d'opinion publique.

1) Les transmissions seraient

- a) Générales, c'est-à-dire données de la R.A.I. et transmises par toutes les autres stations d'Italie
- b) Locales, c'est-à-dire, données seulement par une ou quelques stations et non par toutes.

2) Au nombre des transmissions générales il faut compter:

- a) les offices religieux et les sermons les jours des dimanches et fêtes de l'année;
- b) les fêtes ecclésiastiques extraordinaires et les solennités communes à l'Eglise et à l'Etat;
- c) les conférences religieuses et les cours donnés en plusieurs séries et dans les heures spéciales.

3) Les offices des dimanches et les solennités ecclésiastiques seront données des

différentes églises, mais à condition d'avoir reçu la permission nécessaire de l'évêque diocésain.

4) Les sermons seront prononcés dans les studios; dans des cas exceptionnels leur transmission peut avoir lieu dans des églises.

5) La société catholique des auditeurs catholiques de la radio s'efforcera par ses bureaux exécutifs:

a) de préparer et de soumettre à l'approbation des autorités ecclésiastiques les instructions pour les prédicateurs.

b) d'établir un programme de sermons pour toute l'année;

c) de préparer une liste des prédicateurs et de faire approuver la liste;

d) de rester en contact oral et écrit avec les prédicateurs pour fixer les thèmes et les dates;

f) d'écrire chaque année un rapport pour l'anniversaire sur les offices, les conférences, les sermons;

g) de s'occuper d'une manière analogue de la préparation du programme des conférences, des causeries, des reportages, des œuvres radiophoniques, de l'ensemble des conférenciers, des textes, etc.

6) Les honoraires pour les conférenciers et les collaborateurs seraient payés ou par la société catholique des auditeurs de la radio ou par la société exploitante, et au tarif habituel.

Considérons maintenant la composition des programmes et signalons quelques-unes des multiples questions qu'on peut traiter dans le cadre des programmes.

Que la société ne se cantonne pas dans l'émission exclusive de prières et de prédications. Il faut offrir aussi à ses auditeurs musique et délassement, organiser des émissions éducatives et littéraires, des reportages et des œuvres radiophoniques, des nouvelles d'inspiration catholique.

Nous citons un exemple d'une composition de programmes qui maintenus pendant quelques semaines peut créer un vrai courant spirituel dans le peuple:

Dimanche: Jour dédié à Dieu; Formation de dirigeants de l'Action Catholique - thèses générales - théologie - enseignement religieux pour les adultes - reportages des cérémonies catholiques, etc.

Lundi: Jour dédié à la patrie: le communisme - collaboration entre l'Eglise et l'Etat - la législation et le gouvernement, etc.

Mardi: Jour dédié à la société: oeuvres de charité - le capitalisme et le travail - les syndicats - les ouvriers, etc.

Mercredi: Jour dédié à la propagande: presse, cinéma, musique et radio - oeuvres dans lesquelles on peut appliquer ces instruments de culture au service du bien.

Jeudi: Jour dédié à l'apostolat: l'action catholique - ses applications et ses résultats - l'apostolat laïc - l'apostolat des malades.

Vendredi: Jour dédié à la famille: l'éducation - la famille et l'école - l'enseignement religieux - le scoutisme catholique, etc.

Samedi: Jour dédié à l'Eglise: La Sainte Messe - l'adoration perpétuelle - les congrégations mariales - l'oeuvre des vocations sacerdotales - repos dominical - les missions - l'Eglise dans le monde actuel, etc.

En général il faut diffuser des cérémonies liturgiques, des conférences doctrinales, apologétiques, culturelles et missiologiques, tandis que l'exercice de l'apostolat des Malades est d'une valeur particulière pour tous les souffrants.

Chacun de ces programmes pourrait se réaliser par l'obtention d'une heure d'émission chaque jour. Evidemment la fondation d'une poste catholique, but à longue échéance, permettrait de faire une impression plus profonde sur le public, en coordonnant toutes les parties du programme dans le même esprit. Il va de soi, que ces thèmes idéologiques ne peuvent devenir ennuyeux et doivent être intercallés de courtes nouvelles et parfois de slogans, sans parler de l'illustration de musique et d'oeuvres radiophoniques adaptées.

Le B.C.I.R.T. avait après quinze ans de travail rassemblé une collection unique de disques, comprenant les meilleures oeuvres radiophoniques et musicales catholiques de tous les pays et comptant plus de trente mille numéros. Nous avons commencé à reconstituer et à compléter cette collection et un des buts principaux de mon voyage dans les pays des deux Amériques sera d'en rapporter les meilleures oeuvres des Saints, qui selon les derniers rapports sont très intéressants.

Comme il est impossible de prévenir chaque émission malsaine, la société doit former la conscience des auditeurs. La presse catholique doit ici prêter un concours précieux en soulignant la note morale des productions radiophoniques.

Pour renforcer les contacts et la vitalité d'un mouvement catholique de la radio

il faut prévoir la fondation d'un journal officiel catholique des programmes, que la société catholique des auditeurs catholiques de la radio enverra chaque semaine à ses abonnés.

Avant la guerre la publication d'un tel journal des programmes a été réalisé dans plusieurs pays. En Hollande p.e. la société catholique de radiodiffusion publia un organe hebdomadaire qui comptait 170.000 abonnés. Cet organe qui remplace les publications neutres dans les familles catholiques est payé par un abonnement distinct de la cotisation de la société des auditeurs.

Je résume ce qui me semble être réalisable:

- 1) D'abord il faut multiplier les émissions catholiques dans la société existante.
- 2) Simultanément il faut faire une campagne de presse pour réveiller la conscience des catholiques dans le domaine de la radio.
- 3) Il faut fonder de la façon la plus solennelle une société catholique des auditeurs de radio avec un comité représentant toutes les classes.
- 4) Il faut faire par toutes les sections de l'Action Catholique Italienne une campagne de propagande pour grouper quelques centaines de mille de membres cotisants de la S.I.C. A.R., qui peuvent s'assurer l'intensification de la pénétration catholique dans les ondes.
- 5) Il faut mettre à point la question de la fondation éventuelle d'un réseau de postes catholiques, dès que l'Italie est libérée complètement et qu'un statut définitif de la radiodiffusion italienne peut être envisagé.

Conclusion.

Nous savons que ce programme ne sera pas réalisé sans difficultés, mais je tiens à assurer au nom de B.C.I.R.T., que vous pouvez compter sur nous dans toute la mesure de nos moyens.

Nous sommes sûrs qu'avec l'aide et la bénédiction de Dieu, et la collaboration dévouée des catholiques votre travail dans le domaine de la radio sera couronné de succès pour le salut des âmes et le bien-être du peuple italien.

Jésus marchait sur les ondes du lac et appelait auprès de Lui son apôtre Pierre. Par cette réunion, Jésus, Maître des ondes, appelle chacun de nous à marcher courageusement sur les ondes de l'éther. Pierre eut un moment d'hésitation: "modice fidelique dubitasti". Il faut marcher avec la foi vivante, courageusement, il faut marcher eno...

